

Information : Contrat d'Engagement Jeune

Vous connaissez un jeune qui a besoin d'aide pour construire son projet professionnel ou pour trouver un métier qui va lui plaire ?

Découvrez Le Contrat d'Engagement Jeune !

À partir du 1er mars, le Contrat d'Engagement Jeune est un parcours entièrement personnalisé qui s'inscrit dans la continuité du plan "1 jeune, 1 solution". Il pourra durer de 6 à 12 mois en fonction de son profil, pour l'aider à définir son projet professionnel et à trouver un emploi.

De quoi bénéficie le jeune en signant ?

- Un accompagnement par un conseiller dédié qui le suit tout au long de son parcours et jusqu'à ce qu'il trouve un emploi.
- Un programme intensif de 15 à 20 heures par semaine composé de différents types d'activités
- Une allocation pouvant aller jusqu'à 500€ par mois en fonction de ses ressources et sous condition qu'il respecte ses engagements

Concrètement, qu'est-ce qu'il fait ?

Accueilli par la Mission Locale, en fonction de son profil, ses compétences et ses envies, il pourra avoir accès à des ateliers, des stages en immersions en entreprises, une formation. Il pourra aussi notamment réaliser une mission d'utilité sociale grâce au Service Civique, accéder à une prépa-apprentissage pour pouvoir postuler ensuite à un apprentissage ou encore suivre une formation dans École de la 2^{ème} Chance, un Epide, etc...

Pour plus d'informations rendez-vous sur le site de la Mission Locale du Pays de Vannes www.mlpv.org

Vous pouvez également contacter la Mission Locale

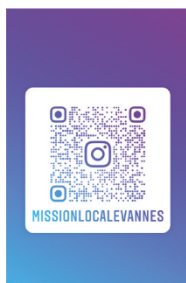
en appelant au 02 97 01 65 40

ou par mail à contact@mlpv.org

Rejoignez nous sur le web : infos, actus, offres d'emploi !



@missionlocalevannes



missionlocale56
Ajouter par Snap ou capture d'écran



@MLPV56